

LA VERDIÈRE (83) - Le petit Plan d'Auron

PROJET DE SERRE AGRICOLE

Janvier 2019

ANNEXE 9

NOTICE PAYSAGÈRE



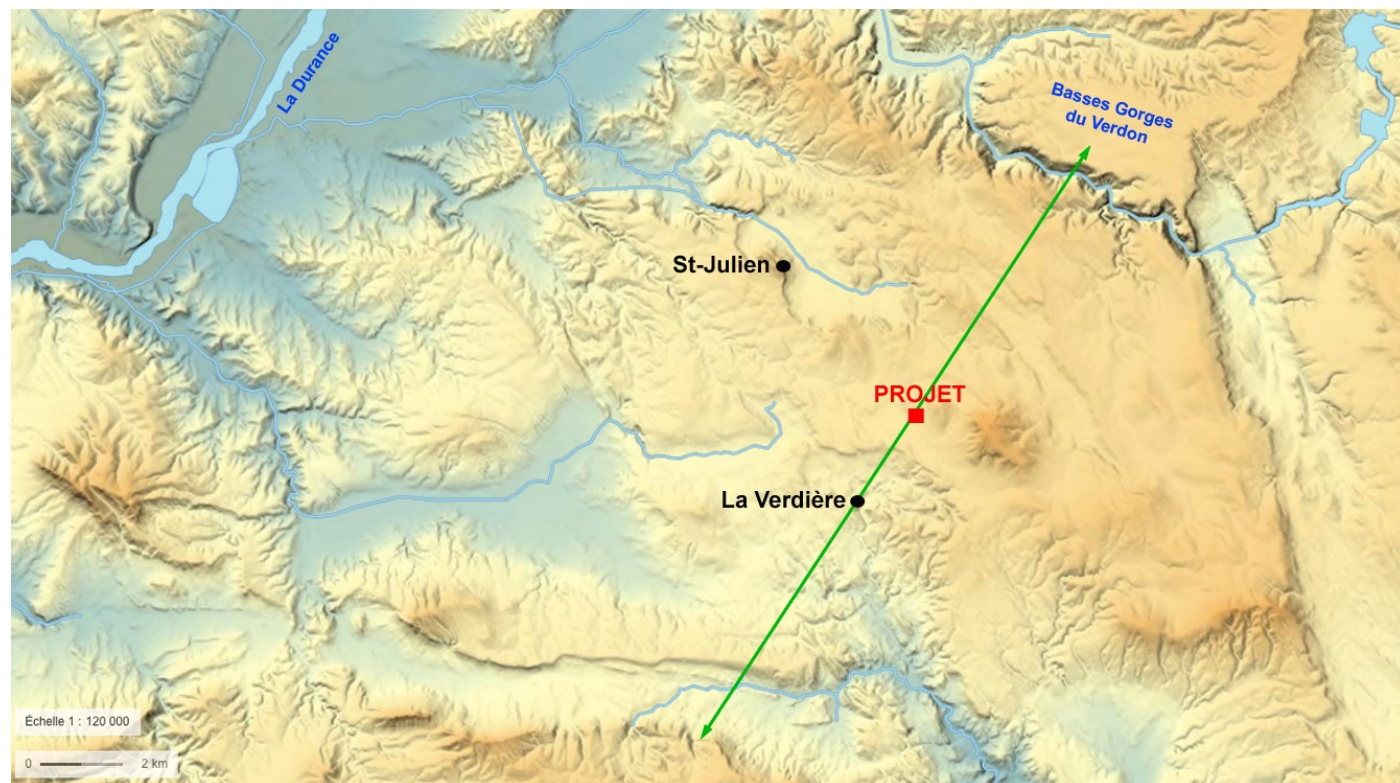
SOMMAIRE

1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL	3
CONTEXTE PATRIMONIAL	6
2/ CONTEXTE PAYSAGER LOCAL	7
4/ PERCEPTIONS VISUELLES	9
5/ IMPACT PAYSAGER.....	13

1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL

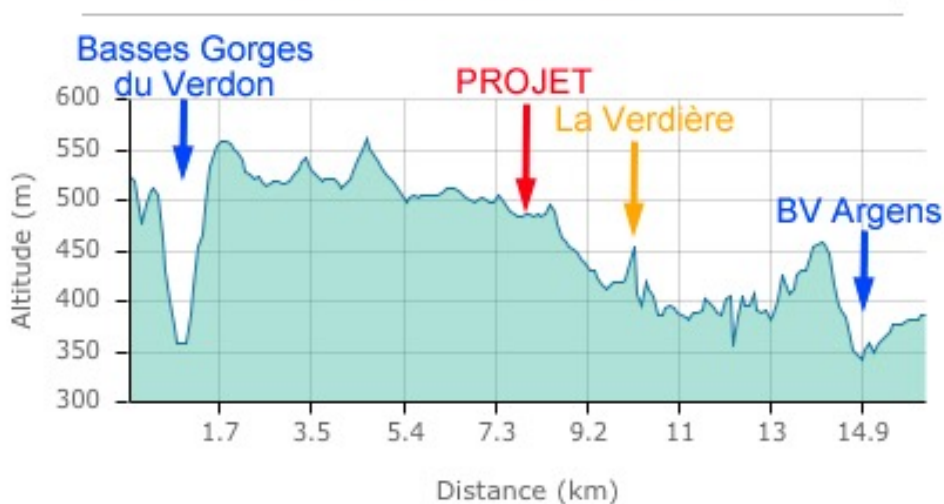
Le territoire communal de La Verdrière se situe à l'interface entre le bassin versant de l'Argens au sud et celui du Verdon au nord.

Le projet se trouve sur le plateau dominant les basses Gorges du Verdon, tandis que le village de La Verdrière est implanté en contre-bas de ce plateau, sur l'un des promontoires qui parsèment une vaste étendue boisée et faiblement ondulée, drainée par les multiples affluents de l'Argens.



Carte du relief (source : geoportail.fr)

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Profil altimétrique NE-SW (source : geoportail.fr)

Ainsi, le territoire communal se trouve à cheval sur deux entités paysagères telles que définies dans l'Atlas des paysages du Var (cf carte ci-dessous) :

➔ **le Haut Var**

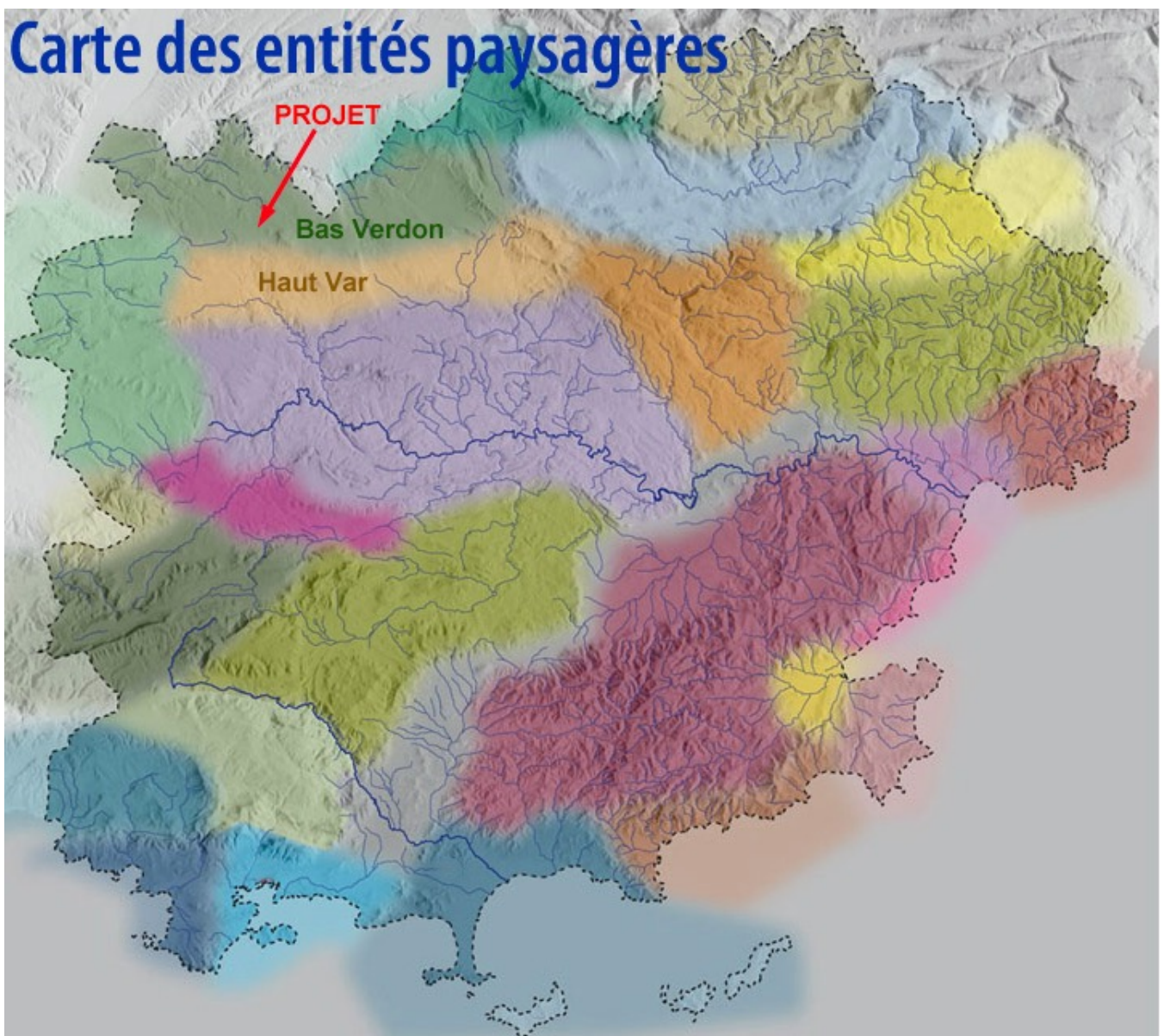
« Cette entité est étroite, allongée dans la direction Est/Ouest. Elle est située en transition entre les collines au caractère méditerranéen du Centre Var, au sud, et l'entité du Bas Verdon au caractère alpin plus affirmé au nord.

C'est une étendue vaste à peine modelée, très largement boisée, peu pentue. Des bourrelets de relief, plus ou moins accentués, aux corniches calcaires, forment des fronts visuels et des points d'appel du regard. »

➔ **le Bas Verdon**

« Le nord et l'ouest de l'entité suit les limites départementales qui épousent le cours du Verdon en grande partie.

L'influence montagnarde alpine est encore teintée de Méditerranée. Sur le moutonnement du relief domine un couvert boisé... Les reliefs restent modérés. Les vallées étroites (300 à 500 m d'altitude) sont séparées par de vastes massifs dont les sommets culminent entre 600-700 m.

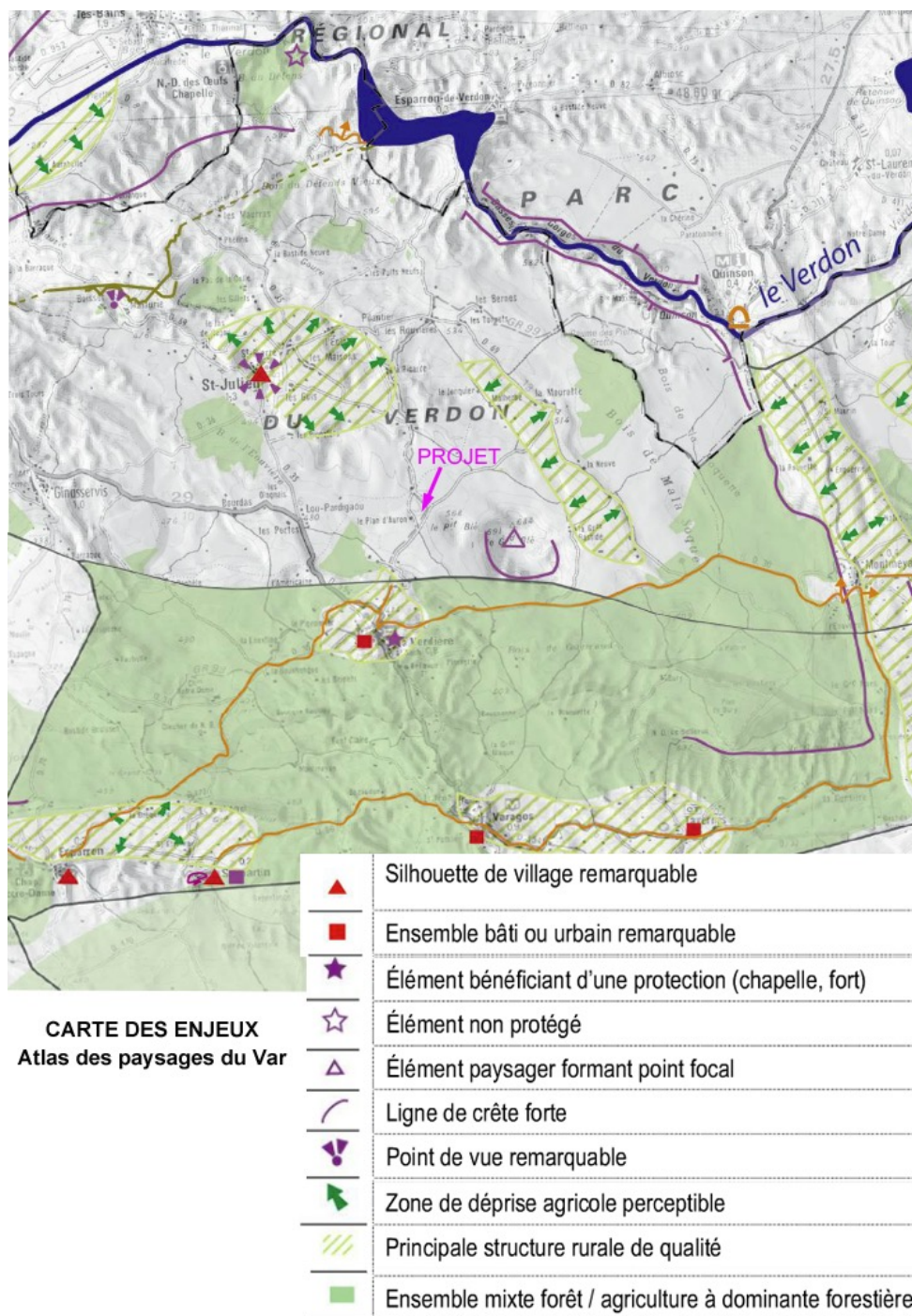


Carte des entités paysagères du Var (source : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>)

Le projet lui-même se situe dans l'entité du **Bas Verdon**. Parmi les évolutions que subit cette entité, on note :

- l'urbanisation qui s'étend dans la plaine, et sur le rebord des collines basses et boisées ;
- l'augmentation des formations boisées, et la colonisation par le pin d'Alep des terrasses de culture abandonnées ;
- l'enfrichement des socles de village, brouillant la perception de leur silhouette.

À proximité du projet, les enjeux recensés concernent essentiellement la déprise agricole autour de St-Julien et à l'est du projet, ainsi que les ensembles bâtis et silhouettes remarquables que constituent les deux villages de St-Julien et La Verdière.



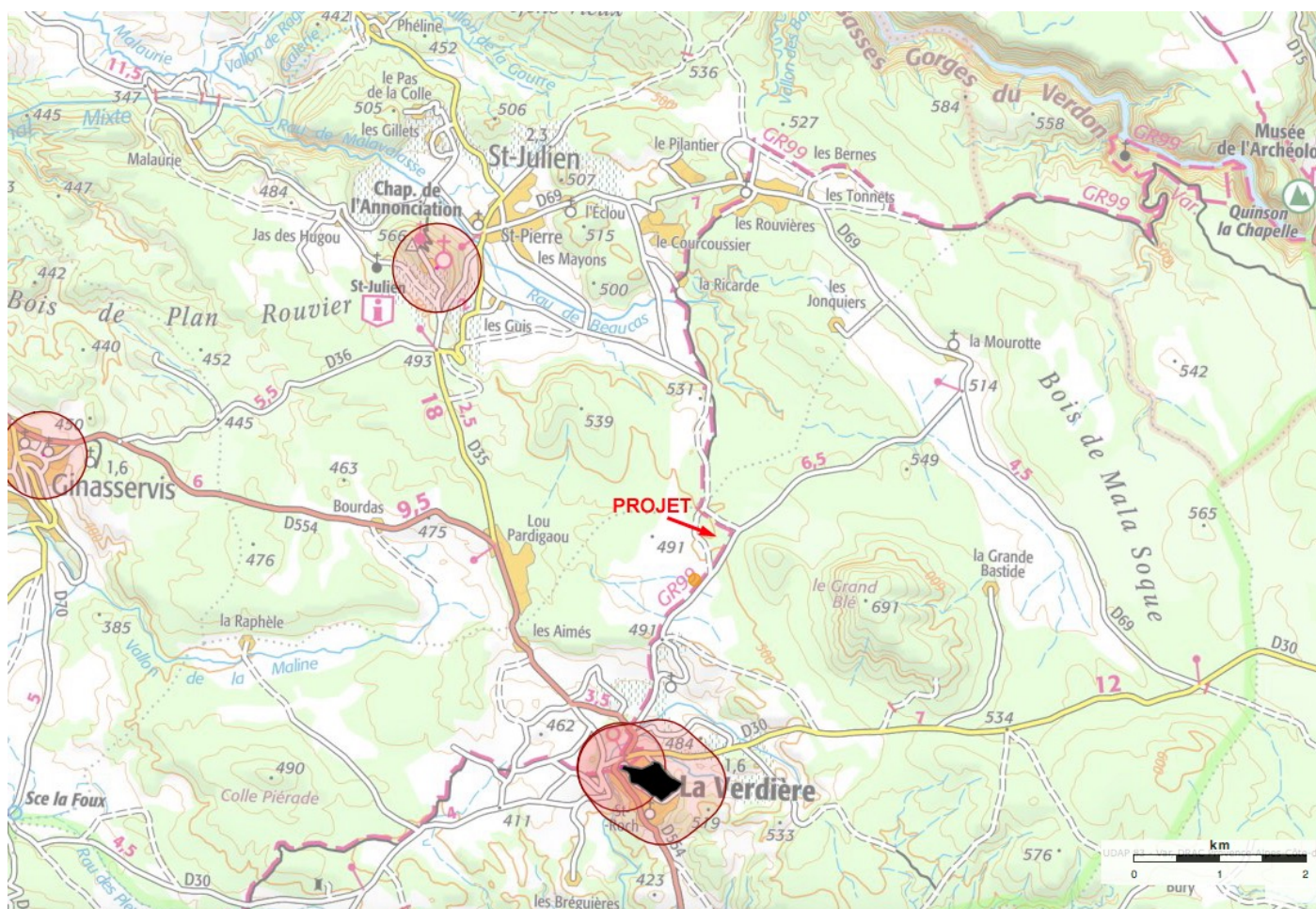
CONTEXTE PATRIMONIAL

La zone de projet se trouve en dehors de tout site paysager patrimonial (site inscrit, classé, ZPPAUP, AVAP,...) et en dehors de tout périmètre de protection d'un monument historique.

Cependant, deux monuments historiques sont situés dans un périmètre de 5 km autour du projet, et pourraient permettre une perception sur celui-ci. Il s'agit :

- du « *Château de La Verdrière et son parc* », MH classé, situé à 2,3 km du projet ;
- de l'« *Église paroissiale Saint-Julien ou de la Trinité* », MH inscrit, située à 4,7 km du projet

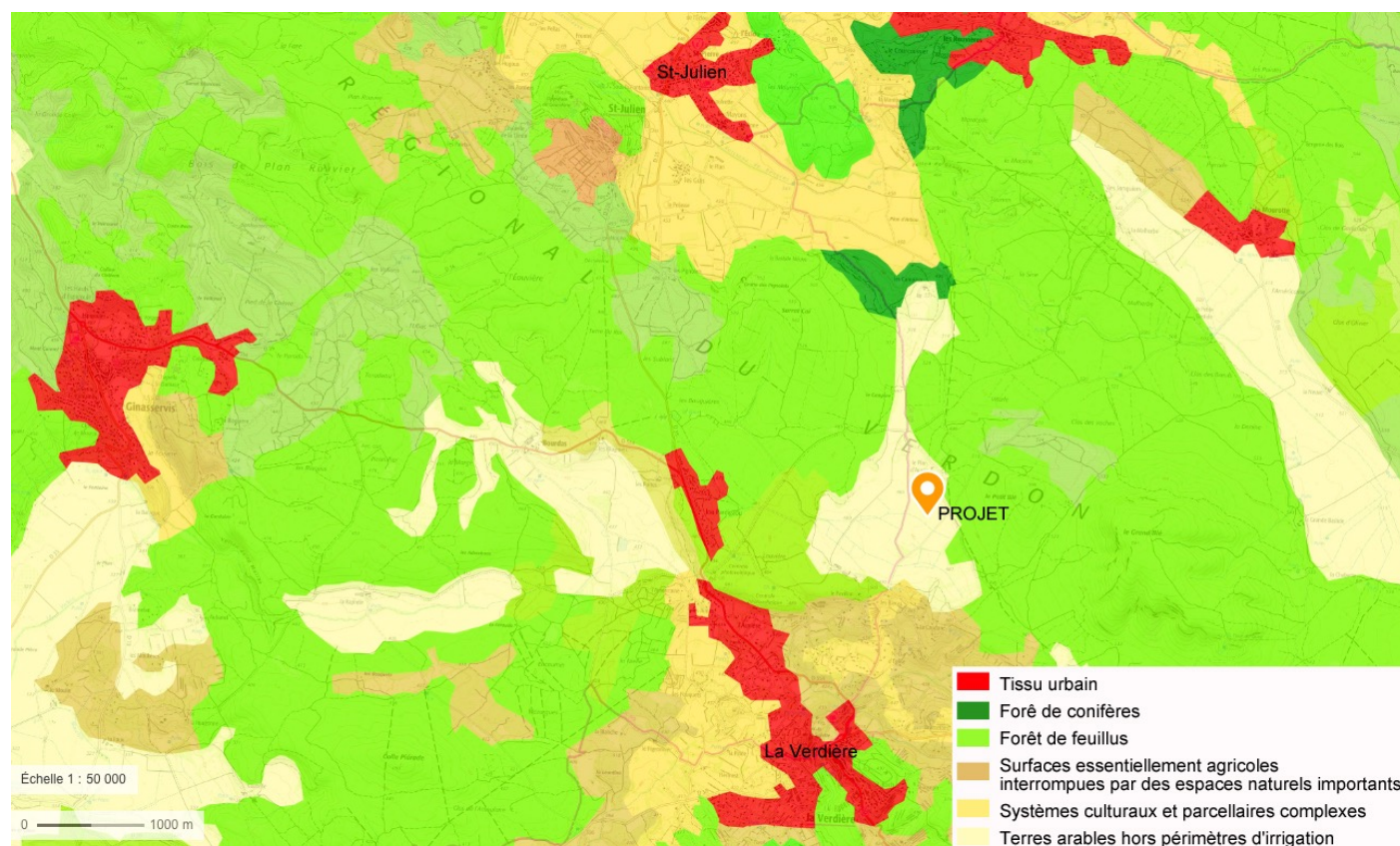
À l'ouest, sur la commune de Ginasservis, la « Chapelle Notre-Dame-de-l'Annonciation », monument historique inscrit, se trouve trop éloignée du projet (à près de 8 km) pour offrir une co-visibilité.



Cartographie du patrimoine historique et paysager - Source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>

2/ CONTEXTE PAYSAGER LOCAL

Le projet se localise au sein de parcelles agricoles (« *terres arables hors périmètre d'irrigation* » selon la couverture Corine Land Cover 2018), sur un territoire majoritairement boisé (cf carte ci-dessous).



Carte de l'occupation agricole du sol Corine Land Cover 2018 - Source <http://geoportail.gouv.fr> - Biogram 2019

Dans ce contexte boisé, composé essentiellement de taillis de chênes verts, l'ambiance méditerranéenne domine, et les vues restent fermées ; seuls les espaces agricoles, enclavés au sein des boisements, permettent des perceptions plus ouvertes.

Une urbanisation diffuse se développe sur les versants, à proximité des villages historiques.

Par ailleurs, plusieurs centrales photovoltaïques au sol ont été réalisées dans le secteur d'étude mais ne sont pas perceptibles dans le paysage en raison de leur environnement boisé.



Illustration du paysage forestier fermé, depuis la route D30



Illustration du paysage s'ouvrant sur des parcelles agricoles sur fond de boisement depuis la D30

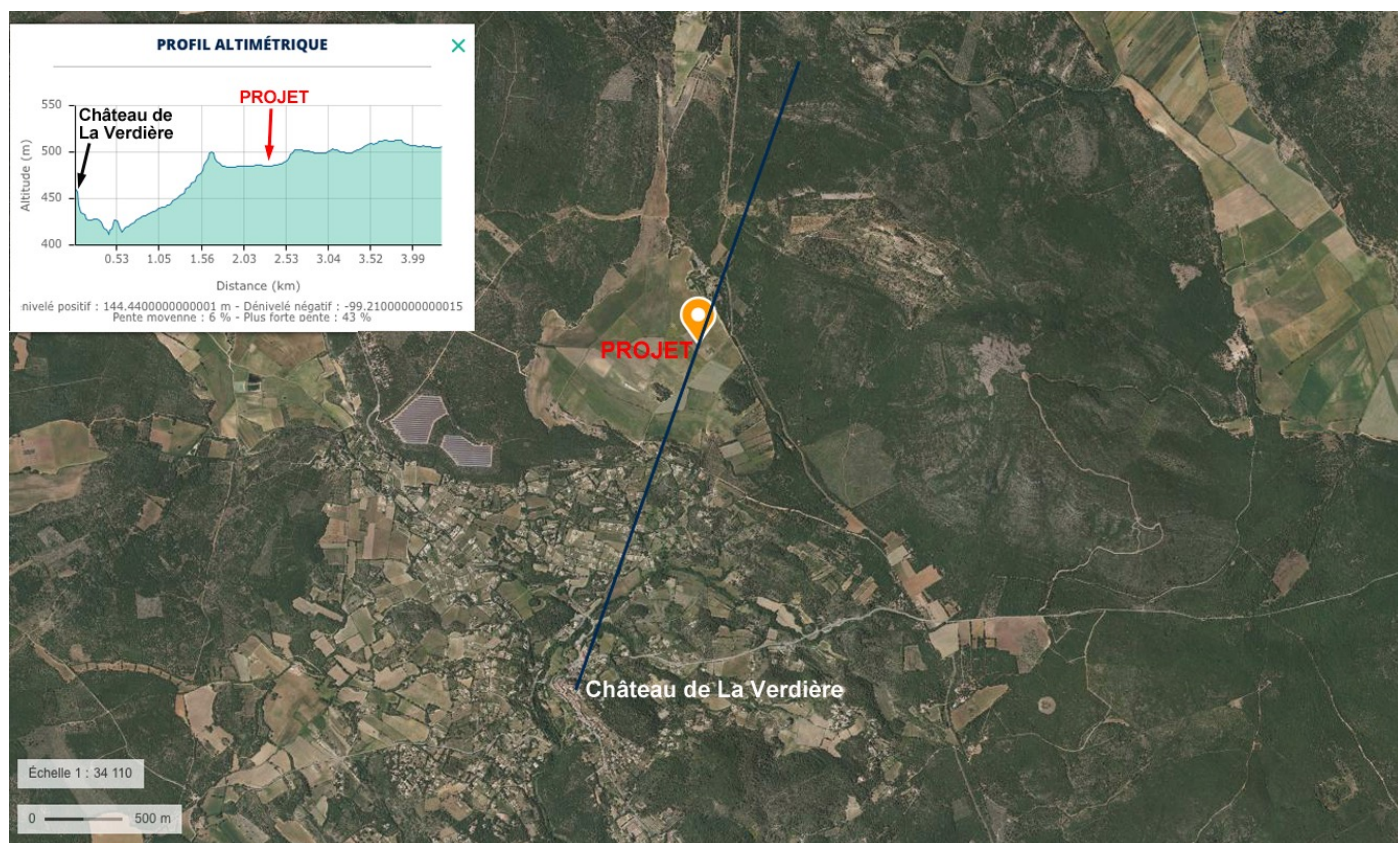


Illustration du développement de l'habitat sur les versants boisés

4/ PERCEPTIONS VISUELLES

Il n'existe aucune perception lointaine sur la zone de projet en raison de la topographie et des boisements qui constituent autant de masques visuels.

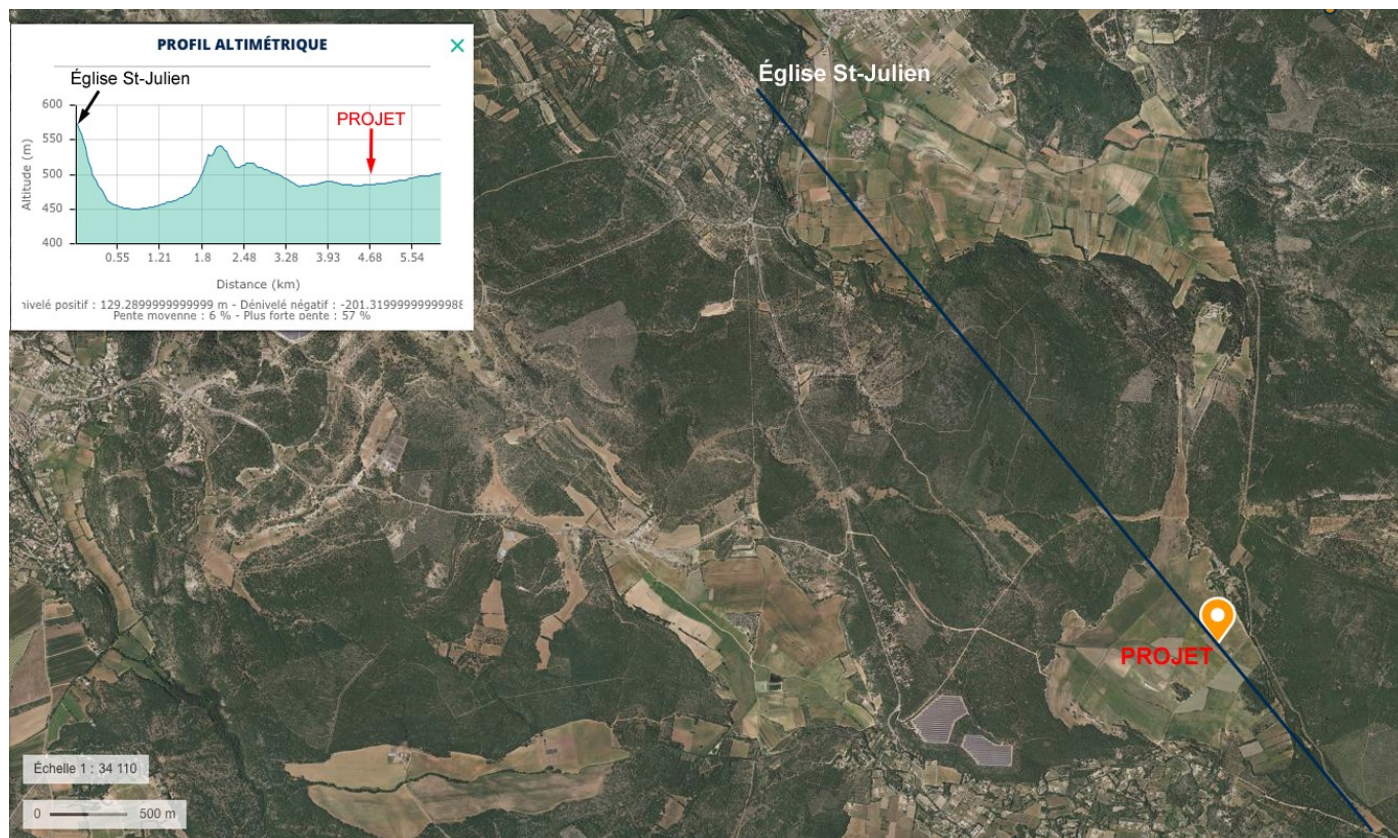
En particulier, bien que situés sur des promontoires, les villages de La Verdrière et de St-Julien, et leurs monuments historiques, n'offrent aucune perception sur la zone du projet, comme le montrent les profils topographiques et les photographies ci-dessous.



Profil topographique à partir du Château de La Verdrière



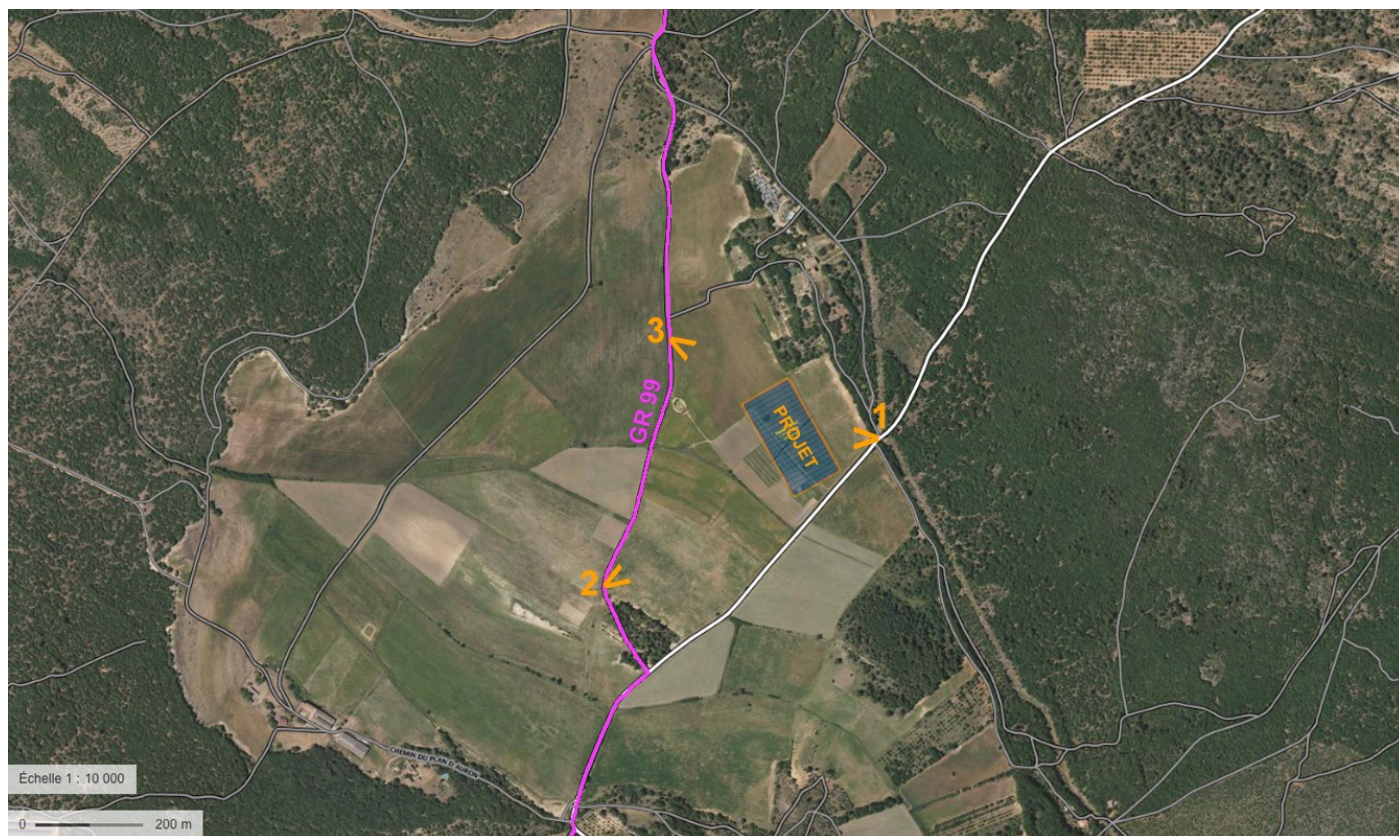
Vue depuis le Château de La Verdrière : le projet situé à l'arrière de la butte n'est pas visible



Profil topographique à partir de l'Église de St-Julien



En revanche, les perceptions rapprochées sont très ouvertes, mais situées à l'écart des principales voies de circulation et zones urbanisées. Ainsi, en dehors du chemin agricole et forestier qui longe les parcelles du projet, seul le chemin de randonnée GR 99 passant à proximité offrira une vue directe sur le projet.



Localisation des vues rapprochées



1/ Vue depuis le chemin longeant les parcelles du projet



2-3/ Vues depuis le GR99

5/ IMPACT PAYSAGER

Les façades et la toiture seront entièrement vitrées, à l'exception des versants sud des toitures recouverts par les panneaux photovoltaïques. Les structures métalliques seront en aluminium-galva, les profils de fixation des panneaux photovoltaïques et des vitrages en aluminium anodisé, et les vitrages transparents trempés.

Toutes les liaisons électriques sur le site seront enterrées.

Ces caractéristiques procureront à l'ensemble, malgré une emprise relativement importante au sol, une certaine légèreté et une grande transparence, contrairement aux bâtiments agricoles traditionnels. Grâce à cette transparence, la vue n'est pas fermée, et le regard peut traverser les serres pour voir au delà, comme l'illustre, ci-dessous, les photos des modèles de serre en verre qui seront installées sur le site de La Verdière.



Quelques exemples de serres verres photovoltaïques : transparence et esthétique
Source : REDEN Solar - Biogram 2018

Par ailleurs, le projet ne sera visible d'aucun point de vue éloigné, notamment depuis les monuments historiques situés dans l'aire d'étude.

Seuls les usagers du chemin longeant les parcelles, ainsi que les promeneurs empruntant le GR99 auront une vue directe sur la serre projetée.

La faible fréquentation des abords de la serre, son esthétique visuelle, et sa vocation agricole dans une zone de cultures, justifient le projet et favorise son acceptabilité dans le paysage local.

Ainsi, l'impact paysager de la future serre agricole en verre sera nul sur le paysage lointain, et très faible sur le paysage local.

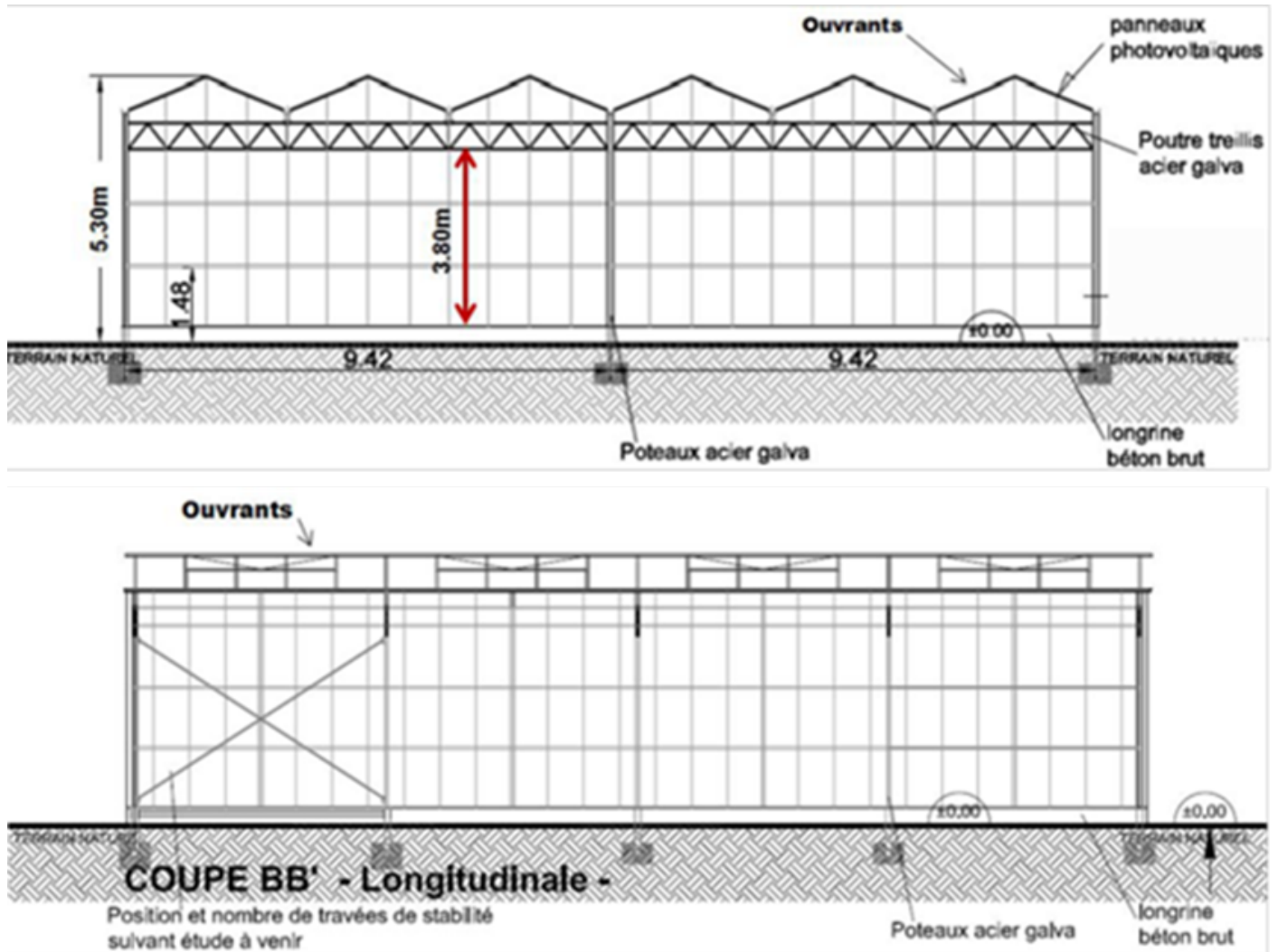
ETAT DES LIEUX



PROJET



PHOTOMONTAGE - Projet de serre agricole - La Verdière (83) - Dossier PC MARRAUD Ingénierie - 02/2019



Plans en coupe cotés des structures choisies - Projet de la Verdière (83)